

## Charges par nature

	Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
<b>3 CHARGES</b>	<b>25'448'870.00</b>	<b>24'126'520.00</b>	<b>27'336'350.75</b>
<b>30 AUTORITES ET PERSONNEL</b>	<b>5'393'200.00</b>	<b>5'287'950.00</b>	<b>5'189'641.25</b>
300 AUTORITES ET COMMISSIONS	293'000.00	289'000.00	279'698.25
301 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET EXPLOITATION	3'823'000.00	3'729'000.00	3'714'470.30
302 TRAITEMENT PERS. ENSEIGNANT REMPLACANT	35'000.00	35'000.00	23'015.50
303 ASSURANCES SOCIALES	360'000.00	351'000.00	348'484.45
304 CAISSES DE PENSIONS ET DE PREVOYANCE	532'000.00	551'000.00	517'273.20
305 ASSURANCES MALADIE ET ACCIDENTS	232'000.00	232'000.00	224'404.40
306 INDEMNISATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS	45'600.00	44'600.00	34'596.10
309 AUTRES CHARGES AUTORITES ET PERSONNEL	72'600.00	56'350.00	47'699.05
<b>31 BIENS. SERVICES. MARCHANDISES</b>	<b>5'335'200.00</b>	<b>5'346'050.00</b>	<b>4'828'510.62</b>
310 IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	138'900.00	110'400.00	103'270.20
311 ACHATS MOBILIER. MATERIEL. MACHINES ETC.	405'000.00	515'000.00	324'168.90
312 ACHATS D'EAU. D'ENERGIE. DE COMBUSTIBLE	949'000.00	1'012'800.00	954'656.08
313 AUTRES FOURNITURES ET MARCHANDISES	153'000.00	155'000.00	58'801.55
314 ENTRETEN DES IMMEUBLES. ROUTES	1'478'600.00	1'406'800.00	1'279'136.13
315 ENTRETEN D'OBJETS MOBILIERS	207'800.00	215'300.00	155'271.48
316 LOYERS. FERMAGES. REDEVANCES UTILISATION	207'500.00	128'500.00	128'781.76
317 RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS	72'000.00	54'000.00	48'271.45
318 HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES	1'561'000.00	1'578'850.00	1'607'854.12
319 IMPOTS. TAXES. COTISATIONS+FRAIS DIVERS	162'400.00	169'400.00	168'298.95
<b>32 INTERETS PASSIFS</b>	<b>281'290.00</b>	<b>340'380.00</b>	<b>363'263.86</b>
321 INTERETS DES DETTES A COURT TERME	10'000.00	10'000.00	6'663.18
322 INTERETS DES DETTES A MOYEN+LONG TERME	251'290.00	310'380.00	333'532.62
329 AUTRES INTERETS	20'000.00	20'000.00	23'068.06
<b>33 AMORTISSEMENTS</b>	<b>1'252'000.00</b>	<b>1'474'700.00</b>	<b>3'947'545.46</b>
330 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	260'000.00	205'000.00	356'947.31

## Charges par nature

	Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
331 AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES PATR. ADM.	992'000.00	1'269'700.00	1'544'842.00
332 AUTRES AMORTISSEMENTS DU PATR. ADM.	0.00	0.00	2'045'756.15
<b>35 REMBOURSEMENTS. PARTICIPATIONS</b>	<b>9'516'800.00</b>	<b>8'351'800.00</b>	<b>8'321'070.13</b>
351 PARTICIPATIONS CHARGES CANTONALES	4'750'000.00	3'993'000.00	4'284'184.75
352 PART. CHARGES COMMUNES & ASSOC. CMNES	4'766'800.00	4'358'800.00	4'036'885.38
<b>36 AIDES ET SUBVENTIONS</b>	<b>2'315'400.00</b>	<b>2'150'700.00</b>	<b>1'792'893.85</b>
365 AIDES SUBVENTIONS INSTITUTIONS PRIVEES	2'204'900.00	2'068'700.00	1'726'073.85
366 AIDES INDIVIDUELLES	110'500.00	82'000.00	66'820.00
<b>38 ATTRIBUTIONS FDS+FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>217'850.00</b>	<b>93'730.00</b>	<b>1'843'914.58</b>
380 ATTRIBUTION FDS RESERVE+RENOUVELLEMENT	23'180.00	7'090.00	1'304'589.52
381 ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	194'670.00	86'640.00	539'325.06
<b>39 IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>1'137'130.00</b>	<b>1'081'210.00</b>	<b>1'049'511.00</b>
390 IMPUTATIONS INTERNES	1'137'130.00	1'081'210.00	1'049'511.00

## Revenus par nature

	Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
<b>4 REVENUS</b>	<b>25'411'270.00</b>	<b>24'174'440.00</b>	<b>27'388'359.69</b>
<b>40 IMPOTS</b>	<b>13'602'000.00</b>	<b>12'938'000.00</b>	<b>14'678'173.26</b>
400 IMPOTS SUR REVENU. FORTUNE ET PERSONNEL	9'755'000.00	9'330'000.00	9'930'112.63
401 IMPOTS BENEFICE+CAPITAL PERSONNES MORALE	2'100'000.00	1'930'000.00	2'430'785.75
402 IMPOT FONCIER	940'000.00	870'000.00	931'561.15
404 DROITS DE MUTATION	600'000.00	600'000.00	1'008'860.95
405 IMPOTS SUR LES SUCCESSIONS ET DONATIONS	100'000.00	100'000.00	230'179.00
406 IMPOTS ET TAXES SUR POSSESSION+DEPENSE	27'000.00	28'000.00	27'394.50
409 IMPOTS RECUPERES APRES DEFALCATION	80'000.00	80'000.00	119'279.28
<b>41 PATENTES. CONCESSIONS</b>	<b>379'000.00</b>	<b>13'000.00</b>	<b>11'325.00</b>
410 PATENTES	11'000.00	13'000.00	11'325.00
411 CONCESSIONS	368'000.00	0.00	
<b>42 REVENUS DU PATRIMOINE</b>	<b>1'506'060.00</b>	<b>1'335'860.00</b>	<b>1'536'759.74</b>
422 REVENUS CAPITAUX PATRIMOINE FINANCIER	92'000.00	91'000.00	114'921.71
423 REVENUS DES IMMEUBLES PATRIMOINE FIN.	822'660.00	679'660.00	742'199.98
424 GAINS COMPTABLES PLACEMENTS PATR. FIN.	0.00	0.00	95'881.00
425 REVENUS PRETS+PARTICIPATIONS PATR. ADM.	101'000.00	101'500.00	115'638.90
427 REVENUS IMMEUBLES PATRIMOINE ADM.	490'400.00	463'700.00	468'118.15
<b>43 TAXES. EMOLUMENTS. PRODUITS DES VENTES</b>	<b>3'130'250.00</b>	<b>3'072'350.00</b>	<b>3'473'052.59</b>
431 EMOLUMENTS	178'000.00	158'000.00	228'907.20
433 PARTICIPATION A DES FRAIS DE PENSION	15'000.00	0.00	3'600.00
434 TAXE DE RACCORDEMENT ET D'UTILISATION	1'990'000.00	1'950'000.00	2'215'160.63
435 VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	593'400.00	612'000.00	617'611.16
436 REMBOURSEMENTS DE TIERS	283'850.00	282'350.00	343'525.00
437 AMENDES	70'000.00	70'000.00	64'248.60
<b>44 PARTS A DES RECETTES CANTONALES</b>	<b>302'000.00</b>	<b>301'000.00</b>	<b>206'246.45</b>

## Revenus par nature

	Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
441 PARTS A DES RECETTES CANTONALES	302'000.00	301'000.00	206'246.45
<b>45 PARTICIPATIONS ET RBTS COLLECTIVITES</b>	<b>5'161'500.00</b>	<b>5'249'200.00</b>	<b>6'154'027.65</b>
451 PARTICIPATIONS ET RBT DU CANTON	62'000.00	55'500.00	1'286'168.05
452 PARTICIPATIONS CMNES ET ASSOC. CMNES	5'099'500.00	5'193'700.00	4'867'859.60
<b>46 AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS</b>	<b>57'750.00</b>	<b>40'250.00</b>	<b>209'264.00</b>
465 PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE TIERS	57'750.00	40'250.00	209'264.00
<b>48 PRELEVEMENTS FONDS+FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>135'580.00</b>	<b>143'570.00</b>	<b>70'000.00</b>
480 PRELEVEMENTS FONDS RESERVES+RENOUVELL.	78'930.00	70'000.00	70'000.00
481 PRELEVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPECIAUX	56'650.00	73'570.00	
<b>49 IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>1'137'130.00</b>	<b>1'081'210.00</b>	<b>1'049'511.00</b>
490 IMPUTATIONS INTERNES	1'137'130.00	1'081'210.00	1'049'511.00

ADMINISTRATION

- 100.3003 Augmentation prévisible due aux dépouillements des élections communales.
- 100.3100.10 Prise en charge par la Commune des listes électorales.
- 100.3170 Réajustement suite à la demande du Président du Conseil communal 2014-2015 et 2015-2016.
- 100.3170.10 Selon la tradition, excursion en début de législature.
- 101.4361 En moins :
  - indemnité administrateur Satom.
- 110.3003 Transfert des indemnités projetées de la Commission de l'Energie au chapitre 434 "Fonds énergétique" (nouveau).
- 110.3011 Deux promotions salariales sur ce poste.
- 110.3090 Réajustement sur la base de l'exercice 2014.
- 110.3091 Transféré au chapitre "Service du personnel" (nouveau compte).
- 110.3101 Augmentation régulière du nombre de copies due également aux dossiers volumineux à préparer entre autre pour le Conseil communal.
- 110.3102.10 Léger réajustement dû à l'augmentation de la population.
- 110.3170 Y compris la participation à la réception à Aigle du Président au Grand Conseil.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

110.3185	Baisse escomptée des honoraires de l'avocat-conseil suite à la conclusion en 2015 d'une police d'assurance protection juridique entreprise.
110.3186	Renouvellement à la baisse de l'assurance RC Commune dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (conditions identiques).
110.3193	Transfert de la subvention pour achat de vélo électrique au nouveau chapitre 434 "Fonds énergétique".
110.4313	Baisse du nombre et d'importance des projets immobiliers.
111.3185	Suite du programme de conservation de documents des archives communales (à réactualiser courant 2016).
130.3090	Selon la tradition, excursion de la Municipalité 2016-2021 avec le personnel communal (prise de contact).
130.3090.10	Réajustement sur la base de l'exercice 2014.
130.3091.01	Nouveau compte : enregistre les cours de perfectionnement des collaborateurs de l'ensemble des services de manière à éviter la dispersion des coûts. Projetés pour 2016 : deux cours pour techniciens du bâtiments et trois permis remorque pour le personnel de voirie.
130.3102	Compte fluctuant en fonction de la mobilité du personnel, réajusté à la baisse.
130.3114	Soit : - achat d'un logiciel de gestion des heures du personnel.
150.3171	Peu d'événements projetés sur cet exercice.
150.3653.10	Y compris : - location scène Ouchettaz, - participation à définir au 50ème anniversaire du festival de Jazz à Montreux.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- 150.3653.75 Augmentation progressive de la participation par habitant (Fr. 8.50 pour 2016, Fr. 9.50 en 2017).
- 150.3653.76 Réadaptation sur la base des demandes homéopathiques 2014.
- 151.3653.80 Dès 2016 : Fr. 1.00 par habitant.
- 180.3517 Selon facture "Direction générale de la Mobilité".  
Augmentation due principalement :
- à la modification de l'ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional des voyageurs,
  - au développement du RER sur le Canton de Vaud,
  - aux indemnités subséquentes liées à l'acquisition de nouveau matériel roulant par les entreprises de transports ferroviaires (ETF) vaudoises et à l'augmentation de la cadence de transport,
  - adaptation des prestations suite au changement des horaires CFF pour les travaux de la gare de Lausanne / Léman 2030,
  - nouveau matériel roulant du M1 (acquisition de cinq automotrices, rénovation de dix-sept automotrices),
  - contribution à la CGN pour la rénovation de l'Italie,
  - quatre crédits d'étude (2ème étape RER Vaud, tracé métro M2, nouvelle ligne métro M3 soit infrastructure et avant-projet 2ème étape).
- 180.3657.10 Réajustement sur la base des comptes définitifs 2014, reçus en été 2015.
- 180.3657.15 Soit coût 2014 moins augmentation projetée de la fréquentation.

**FINANCES**

- 200.3184 Premier réajustement dû à la progression continue du contentieux (remboursement partiel sous compte 200.4362).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

200.4356	Augmentation de l'indemnité reçue pour la tenue des comptes de l'Association intercommunale Epudehl.
210	Les recettes fiscales ont été estimées sur la base de Fr. 164'000.00 le point d'impôt et les postes réajustés à l'exercice 2014.
210.3301	Premier réajustement sur la base des exercices précédents.
220.3520	} Selon communication du service des communes et du logement (base de calcul : exercice 2014).
220.4520	

**DOMAINES ET BATIMENTS**

310.3145	Y compris : - parcelle "Les Bouleaux", préavis No 13/2013 (nouveau).	
310.3223.40	Préavis No 03/2009 "SAF Les Fourches" investissement de Fr. 3'870'000.00 financés par la trésorerie courante. Dès 2016, crédit court terme de Fr. 2'000'000.00 renouvelable et ajustable en fonction des travaux effectués.	
320.3114	Soit renouvellement : - machines et outillage - équipements de sécurité	Fr. 8'000.00 Fr. 8'000.00
320.3141	Planifié : - réparation porte à rouleau des locaux d'Arvel, - réhabilitation du refuge de la Lunerie.	



- 320.3146.10 Y compris :
- lutte contre les plantes envahissantes et nouvelles plantations confiées à la commune dès 2015 (ECF Tinière + SAF Les Fourches).
- 320.3185 Soit : inventaire forestier en vue de la rédaction du nouveau plan de gestion forestière (exigence cantonale).  
Subvention y relative sous compte 320.4516.
- 320.3193 Réajustement sur la base de l'exercice 2014.
- 320.4355 Demande à la baisse.
- 320.4516 Y compris la participation cantonale à l'élaboration du plan de gestion forestière.
- 323.3145 Planifié :
- taille dans rocher sentier Pas à l'Ane,
  - réhabilitation sentier Naye y compris barrières (1/2 avec Veytaux).
- 324.3146.91 Prévu :
- fin des travaux d'étanchéité derrière le chalet et remblayage.
- 324.3146.94 Entretien minimum de cinq chalets et remplacement d'une fenêtre au chalet de Vuadens.
- 324.3186 Révision des polices d'assurance ECA des chalets en 2014 et réajustement des valeurs à la hausse.
- 351 Dès 2016, partenariat avec des communes du district de Vevey induisant une nouvelle répartition des charges à l'habitant (anciennement forfait).

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

351.3141	Planifié : - pose d'un fourneau à pellet à la cantine, évacuation du calot à mazout et de la citerne (installée dans l'économat de l'intendant).	
352.3141	Y compris : - travaux de peinture extérieure chambres des cadres (cantonnements en bois) - changement des housses de lits et sommiers	Fr. 17'000.00 Fr. 6'500.00
352.4231	Selon réservations et planification à fin septembre 2015.	
353.3141	Entre autre : - rénovation WC rez de chaussée.	
358.3141	Planifié : - remise en état des sols d'un vestiaire (chape fissurée et décalée).	Fr. 22'000.00
358.4231	Dès 2016, location à 100% pendant les heures scolaires par les écoles (anct : forfait Fr. 15'000.00).	
359.3141	Y compris : - remplacement marquise buvette (sécurité)	Fr. 15'000.00
361.3110	Entre autre : - remplacement parasol pataugeoire	Fr. 4'000.00
361.3140.10	Entre autre : - peinture base plongeoir, ponton et escaliers d'accès	Fr. 9'500.00

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- 361.3140.20 Y compris :
- remplacement des grilles de sol autour du bassin principal,
  - réfection diverses conduites et support,
  - peinture patageoire.
- 362.4272 Abolition du tarif indigène.
- 364.3145 Travaux de peinture externalisés suite au départ à la retraite au 31 janvier 2015 de notre peintre à 20%, pas remplacé.
- 365.3141 En plus :
- conclusion d'un contrat d'entretien de la ventilation (défaillances chroniques).
- 366.3141 Essentiellement externalisation des travaux de nettoyage.
- TRAVAUX**
- 410.3011 } Y compris :
- 410.3901 } - trois augmentations statutaires annuelles,  
- 50% ETP en renforcement du personnel du bureau technique.
- 411.3111 Essentiellement :
- licence et développement Cartoriviera,
  - Ortophotos Citymage 2015.
- 420.3185 PDL Gare financé dorénavant par voie de préavis.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

430.3115	Soit :	
	-	fin au 31 mars 2016 du leasing du tracteur John Deere,
	-	douze mois leasing Reform (acquis en 2015).
430.3142.20	Y compris :	
	-	fin de la réfection de la Route de Chaude.
430.4272		Réajustement intégrant la location du parc de la Tronchenaz par le marché de Noël.
433.4904 434		Lié au préavis No 03/2015, Taxes communales sur l'électricité.
440.3134.10		Suite des travaux de sécurisation (abattages + replantations) d'arbres d'ornement (sécurité).
440.3145	En plus :	
	-	nettoyage et remplacement des mains de la statue des Quais.
440.3145.10	Planifié :	
	-	clôture du "beach-volley" de l'Ouchettaz pour la sécurité des enfants (portail et rehausse treillis).
440.3145.15		Travaux de peinture externalisés suite au départ à la retraite au 31 janvier 2015 de notre peintre à 20%, pas remplacé.
441.4272	En plus :	
	-	emplacements cinéraires Columbarium (préavis No 01/2014).
442.3145.10		Suite des travaux d'entretien et de réhabilitation du terrain A selon programme quinquennal (2 <sup>ème</sup> année).

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

442.3145.20	Planifié :
	- rehausse clôture côté Eau-Froide + retour Route du Pissot (jusqu'à la rehausse existante).
442.3145.30	Entre autre :
	- pose de barrières de sécurité entre la route/parc et le skate-park.
443.3303	Dernier amortissement en 2015. Valeur comptable de la parcelle Fr. 1.00.
450.3114	Dont :
	- remplacement de trois sacs Molok usés.
450.3154	Y compris :
	- lavage et pompage des "jus" de fond des Molok (nuisances olfactives).
450.3188.30	Baisse projetée suite à l'introduction en 2015 du nouveau concept "déchets verts".
450.3188.40	Réajustement sur la base de l'exercice 2014.
450.3189	Recours planifié à une entreprise de surveillance pour lutter contre les incivilités.
450.3191	Baisse liée à une meilleure couverture des charges.
450.3526	Baisse projetée du volume des déchets verts à incinérer (meilleur tri lié au nouveau concept).
450.4342.10	} Basé sur l'annualisation des recettes 2015.
450.4342.20	

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

451.3011	} Soit heures du personnel pour balayage, vidage des paniers Grand'Rue et quais, balayage eco-point, anciennement sous réseau routier (respect des directives légales).
451.3901	
451.3188	} Réajustement sur la base de l'exercice 2014.
451.3188.40	
451.3188.50	Nouveau compte, déchets inertes de chantier, induit par la nouvelle structure des comptes et respect des directives cantonales.
460.3526.10	Base budget 2016 = EQH 2014 = 5345 base budget 2015 = EQH 2013 = 6001
460.3526.11	Nouveau compte. Introduction par la Confédération, dès 2016, d'une taxe fédérale pour l'épuration des micropolluant de Fr. 9.00 par habitant.
470.3147.10	Réajustement (budget 2015, première année, surestimé).
470.3188	Selon budget SIGE.
470.4516.10	Soit 63% des travaux subventionnables (2015 surestimé).
471.3147	Entre autre : - remplacement des lames en mêlèze du ponton voiliers (côté digue Eau-Froide), - remplacement 50% chaînes, manilles, bouées d'amarrage (matériel et pose) solde en 2017.
471.4804	Excédent de charges projeté prélevé au fonds de réserve (solde au 31.12.2014 env. Fr. 180'000.00).

472.3140

Soit :

- fauchage des talus,
- curage vidange canal CFF.

**FORMATION & JEUNESSE ET CULTES**

501.3003

Réajusté sur la base de l'exercice 2014.

501.3011

Augmentation due à l'éventuelle rétribution de la documentaliste scolaire pour les heures d'ouverture hors école de la bibliothèque.

501.3901

501.3185

Eventuel :

- complément d'étude en vue d'un collège intercommunal.

505.3011

Réajustement sur la base de l'exercice 2014 et des nouvelles surfaces de classe.

505.3901

505.3141.05

Nouveau compte lié au préavis No 05/2015.

505.3141.10

Entre autre :

- changement des sols de classe au CTR A,
- peinture vestiaires salle de gym,
- mise en place de films opaques sur les fenêtres CTR B rez (WC - salles de classe),
- mise en place de poignées avec fermeture dans les WC au rez.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

505.3141.20	Dont :
	- travaux de peinture une salle de classe (No 11 CL sud),
	- changement de fenêtres à la grande salle (suite),
	- changement du sol (bureau au rez).
505.3161	Soit écriture interne avec c. 358.4231, location à 100 % durant les heures scolaires pour la pratique de la gymnastique.
505.3312.58	Début de l'amortissement du pavillon scolaire CL (4 classes) disponible dès la rentrée d'août 2015 selon préavis No 05/2015.
505.4271.20	Budget 2015 établi sans tenir compte des locations de sociétés hors Villeneuve. Rétabli dès 2016 (sociétés locales en principe gratuit selon décision de la Municipalité en 2014).
520.3522	Soit écoles maximum facturables en fonction de l'effectif des élèves villeneuvois enclassés à l'extérieur (principalement racc 1 et 2).
520.4332	Soit écoles à facturer pour des élèves hors cercle scolaire enclassés dans l'établissement scolaire de Villeneuve & environs.
520.4652.01	} Comptes ouverts à la demande du Directeur des écoles à titre statistique.
520.4652.02	
520.4652.03	
520.4652.04	
571	Une partie des camps prévus en 2014 n'ont pas eu lieu.
580.3141	En plus :
	- réfection d'un pan de la toiture.



581.3011	}	Augmentation due à l'engagement d'un organisiste virtuose, payé selon la loi ecclésiastique en fonction des qualifications.
581.3901		

**POLICE, SDIS & PCI**

610.3511.10 Selon communication du service des communes et du logement (base : exercice 2014).

620.4312 Réajusté sur la base de l'exercice 2014.

660.3521.10 Fin de l'encaissement d'indemnités journalières maladie ensuite d'une incapacité de travail longue durée.

**SERVICES SOCIAUX**

711.3525 Selon chiffre communiqué par l'ARASAPE.

720.3515.10 Selon chiffre communiqué par le service des communes et du logement.

721.3525 Pour la deuxième année, financement par les réserves.

721.3654.10 Fr. 95.00 par habitant.

721.3655.20 Fr. 5.00 par habitant.

721.3655.30 Selon chiffre communiqué par l'ARASAPE.

721.3665 Réajusté sur la base de l'exercice 2014 et de l'augmentation de la population.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- 730.3654.37      En plus :  
 -    fresque passage sous-voies (gare CFF).
- 730.3654.50      En plus :  
 -    refonte d'une brochure d'informations (voir subvention cantonale sous c. 730.4350).

## SERVICE DES EAUX

- 810.3114      Entre autre :  
 -    suite du programme de renouvellement des compteurs.
- 810.3121      Selon budget Epudehl, base exercice 2014 (1er exercice).
- 810.4351.10      }  
 810.4351.20      }      Moyenne sur 4 ans.
- 810.4356      Travaux effectués par le fontainier pour le compte d'Epudehl, facturés selon convention.
- 810.4360      Indemnité de stockage d'eau versée par Epudehl pour le réservoir du Pissot.
- 810.4813      Prélèvement de l'excédent de charges pour équilibrer ce service à taxes affectées (exigence légale).